



14ème législature

Question N° : 53083	De M. Philippe Gosselin (Union pour un Mouvement Populaire - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > politique sociale	Tête d'analyse > personnes défavorisées	Analyse > aide alimentaire. politiques communautaires.
Question publiée au JO le : 01/04/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 18/11/2014 Date de renouvellement : 03/03/2015 Date de renouvellement : 16/06/2015 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Gosselin appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le financement des activités de la banque alimentaire de la Manche qui assure l'aide alimentaire aux personnes en situation de précarité. Depuis novembre 2012, la population en souffrance, reçue chaque mois, a augmenté d'environ 12 %, passant de 4 800 à 5 550 personnes. Hélas, durant cette même période, l'Europe et la France ont octroyé moins de denrées alimentaires et plus particulièrement, moins de lait. La banque alimentaire de la Manche se trouvera ainsi en rupture de stock de lait dès fin avril 2014. Par ailleurs, la participation de l'État aux frais de fonctionnement de l'association a fortement diminué depuis 2011. Dans ces conditions, alors que la précarité ne cesse d'augmenter dans le département, la banque alimentaire craint de ne plus pouvoir accomplir sa mission correctement. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir revaloriser la subvention de fonctionnement attribuée par l'État à cette association.